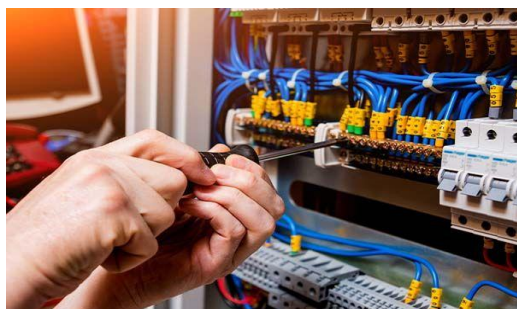


Formation initiale Habilitation électrique

Personnel Electricien Domaine BT

En vue Habilitation B1(v) B2(v) BR BC BE

Norme NFC 18- 510



PUBLIC CONCERNE

Personnel Electricien ou Electromécanicien chargé :

- > D'exécuter des consignations
- > D'exécuter des consignations et des interventions d'entretien et de dépannage
- > D'exécuter et/ou diriger des travaux hors tension

PREREQUIS

- > Posséder des compétences techniques en électricité
- > Maîtrise orale et écrite du français

VALIDATION

- > Evaluation en début de session des prérequis nécessaires pour pouvoir suivre la formation
- > Evaluation des connaissances réalisées à la fin de chaque module
- > Evaluation du savoir-faire par mise en situation pratique et/ou jeux de rôles
- > Délivrance d'un titre d'habilitation
- > *Débouchés & Suites : Accessibles en détail sur le site officiel de France Compétences. Consultez la fiche officielle avec le code RNCP/RS indiqué.*

DUREE, HORAIRE

- > 3 jours soit 21 heures
- > En présentiel, continu

LIEU

- > **Sur le site** IFCA ou sur site Client
- > Locaux adaptés aux personnes en situation de handicap

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- > Opérer en sécurité sur l'ensemble ou une partie d'un ouvrage en exploitation
- > Acquérir une connaissance de la réglementation en matière d'instructions de sécurité électrique et des risques présentés par les installations et équipements BT (**Norme NFC 18-510**)
- > Appliquer les consignes de sécurité en BT liées aux consignations, aux interventions générales, aux travaux hors tension ou au voisinage effectué sur des ouvrages ou des installations électriques.
- > Accéder aux locaux H.T

CONTENU DE LA FORMATION

Partie Théorique

- L'évaluation des risques
- Les dangers de l'électricité
- Les appareillages en basse tension
- Les limites, zones et opérations liées
- Les équipements de protection
- Les rôles et titres d'habilitation
- Procédure et déroulement des travaux hors tension
- Procédure et déroulement des interventions
- La procédure en cas d'accident ou d'incident électrique
- **Le rôle de l'habilité en fonction de ces titres :**

Chargé de travaux B2 et B2V	Charger de consignation BC
Exécutant électricien B1 et B1V	Chargé d'intervention BR
Les opérations spécifiques en essais BE essai	

Partie Pratique (à ajuster en fonction du titre visé)

Être capable :

- D'analyser les risques électriques
- De rédiger les documents applicables et transmettre les informations
- De mettre en œuvre les procédures de consignation
- De protéger une zone de travail par obstacle ou isolation (pose de nappe isolante)
- D'assurer la surveillance d'une zone de travail
- De rendre compte des difficultés rencontrées
- D'intervenir en cas d'accident corporel ou d'incendie

MODALITES PEDAGOGIQUES DE LA FORMATION

Equipe pédagogique

Une équipe de formateurs experts dans leurs domaines d'intervention.

Moyens pédagogiques et techniques

- Salle de formation
- Alternance d'exposés théoriques (livrets, vidéoprojecteur), d'études de cas pratiques, de jeux de rôles et de travaux en groupe